

# Plan d'action de Bagamoyo

14. Mener, au niveau national, des actions de plaidoyer afin d'obtenir le renforcement de l'indépendance des organes de régulation de la communication, ainsi que l'adaptation des législations inappropriées ou liberticides qui régissent parfois encore le secteur des médias en obtenant entre autre la dépénalisation des délits de presse ;

15. Pousser les associations professionnelles et les ONG à chercher et mettre à disposition des journalistes les textes des différentes conventions internationales dont nos États sont signataires (autant sur les questions liées à la défense et à la sécurité que sur celles qui ont trait aux échanges économiques, à l'environnement, aux droits humains, aux droits des femmes et des enfants...) afin qu'ils puissent mieux informer les citoyens sur leurs droits et rappeler aux États la nécessité de respecter leurs engagements.

16. Élargir aux journalistes des autres pays représentés à Bagamoyo les expériences en cours au Rwanda, au Burundi et en RDC, consistant à organiser des reportages de terrain conjoints permettant à des équipes mixtes composées de journalistes de différents pays de travailler ensemble sur des questions qui les concernent tous, au delà des frontières.

## Pour la mise en œuvre de ce Plan d'action :

17. Rechercher les partenariats et stratégies communes avec les deux institutions multilatérales qui parrainent le processus de paix dans les Grands Lacs, à savoir les Nations unies et l'Union africaine, et avec les structures spéciales qu'elles ont mises sur pied pour l'appuyer.

Bagamoyo, le 15 décembre 2004

Nous, professionnels des médias du Burundi, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Tanzanie et de la Zambie, réunis à Bagamoyo (Tanzanie), du 13 au 15 décembre 2004, en présence de représentants de la société civile de nos pays respectifs, dans le cadre du séminaire :

### Reconstruire la Paix dans les Grands Lacs : l'engagement des médias

*organisé par l'Institut Panos Paris, avec le concours de l'Institut Panos Afrique de l'Est et de l'Institut Panos Afrique australe*

- avons procédé à une analyse des facteurs qui concourent à entretenir l'état d'instabilité qui prévaut dans cette partie du continent africain, tels qu'identifiés par la Conférence internationale sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement dans la région des Grands Lacs ;
- avons réfléchi aux problèmes rencontrés par les médias qui couvrent la crise multiforme dans la région des Grands Lacs et plus particulièrement au traitement journalistique des problématiques liées à la paix et à la sécurité, à la démocratie et à la bonne gouvernance, au développement économique et à l'intégration régionale, aux questions humanitaires et sociales, ainsi qu'à l'environnement ;
- avons adopté la Déclaration de Bagamoyo qui marque notre engagement à contribuer activement à la construction de la paix et à la reconstruction dans la région ;
- avons traduit cette déclaration dans le Plan d'action ci-après :

## Action immédiate :

1. Organiser des rencontres nationales permettant de présenter à l'ensemble des professionnels des médias ainsi qu'à la société civile de nos pays respectifs, la Déclaration de Dar-es-Salaam, adoptée le 20 novembre 2004 au terme du Sommet des Chefs d'État réuni dans le cadre de la Conférence internationale sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement dans la région des Grands Lacs, de même que la Déclaration de Bagamoyo et les Plans d'actions nationaux et régionaux ici adoptés, afin de susciter les débats autour de ces documents et de permettre leur enrichissement.

## Actions régionales :

2. Mettre en place un observatoire régional animé par les médias et la société civile, chargé du suivi et de l'application des engagements pris par leurs États respectifs dans le cadre du processus de paix dans la région des Grands Lacs ;

3. Créer un réseau régional de journalistes partageant les mêmes valeurs professionnelles, s'engageant à promouvoir la paix dans la région et pouvant susciter des initiatives de concertation ou de formation conjointes, ainsi qu'attirer l'attention sur des foyers de tension pouvant surgir dans leurs environnements respectifs, jouant ainsi un rôle de veille et d'alerte précoce ;

4. Créer un réseau de circulation de l'information et des productions médiatiques au niveau régional, impliquant des médias correspondants dans les différents pays et les différentes provinces au sein de ces pays ;

5. Redynamiser des structures fédératrices existant déjà dans la région (telle que l'OMAC, Organisation des médias d'Afrique centrale) et veiller à élargir leur base dans le monde professionnel, ainsi qu'à donner plus de visibilité à leurs réalisations ; élargir la portée du réseau d'alerte de l'OMAC animé par JED (Journalistes en danger) et lui assurer une véritable présence et audience dans les différents pays de la région ;

6. S'engager, au sein de la profession, à un « Pacte de non agression journalistique » entre les journalistes travaillant dans des pays qu'opposent des conflits armés ;

7. Mettre en place un comité consultatif interrégional pour suivre la mise en œuvre du plan d'action adopté à l'issue du séminaire de Bagamoyo ;

8. Organiser d'autres rencontres régionales permettant de continuer les échanges de vue et de confronter les pratiques professionnelles.

## Actions nationales :

9. Consolider les associations professionnelles et les organisations indépendantes d'autorégulation que sont les observatoires ou conseils de presse ; en créer dans les pays où il n'en existe pas, les pousser à décentraliser leurs interventions et à assurer une présence dans les provinces ; encourager l'échange d'information et d'expertise d'un observatoire/conseil à l'autre ;

10. Promouvoir l'adoption de Codes d'éthique et de déontologie là où il n'existe pas, leur appropriation et leur diffusion à l'intérieur des équipes professionnelles là où il en existe ; travailler à l'établissement de normes professionnelles communes et partagées au niveau régional ;

11. Pousser à la création de Maisons de la Presse dans les différents pays de la région et dans les différentes provinces de chaque pays afin de mettre à disposition des professionnels en exercice localement des ressources en matière d'information, de documentation, de formation ; créer un réseau entre ces maisons de la presse ou clubs de la presse au niveau national et régional ;

12. Diversifier les formats à travers lesquels nos médias informent en les ouvrant à des genres et à des types de programmes qui sortent du cadre traditionnel de l'information, afin de toucher d'autres franges de la population sensibles à des formes différentes de communication ; développer des rubriques et des émissions dans nos médias qui visent spécialement à être à l'écoute des populations, à traiter des problèmes de leur vie quotidienne (santé, questions sociales et humanitaires...) en les impliquant autant que possible dans la définition des contenus ;

13. Soutenir la création et la professionnalisation des médias de proximité ; encourager ceux qui poursuivent leur fonctionnement dans des zones de conflit.